



Ambassade de la République de Croatie
en France

Communiqué de presse

Paris, le 7 octobre 2009

**Commémoration du bicentenaire des Provinces Illyriennes
Lorsqu'une partie de la Croatie était française...**

14 octobre 1809 – 14 octobre 2009

Ravivage de la Flamme de l'Arc de Triomphe (18h30)

En présence de Tomislav Ivić, Ministre des Anciens combattants de la République de Croatie, et de nombreuses personnalités du monde politique, économique et culturel franco-croate

■ *La cérémonie du ravivage de la Flamme du souvenir se tient dans le cadre des commémorations du bicentenaire de la création des Provinces Illyriennes par Napoléon I^{er} (1809-1813), qui recouvraient en grande partie l'actuel territoire de la Croatie. Période florissante de l'histoire franco-croate, elles ont contribué de façon significative à la modernisation de la société en Croatie et à l'institutionnalisation de la langue croate. La France et la Croatie rendent hommage aux nombreux soldats croates qui sont tombés pour la France durant la campagne de Russie de 1812. Des vétérans croates porteront à cette occasion l'uniforme de certains des régiments croates engagés dans la Grande Armée (1^{er} Régiment provisoire croate, Régiment de hussards croates, Régiment Royal Dalmate et Bataillon Royal d'Istrie). Ils seront accompagnés de leurs camarades français venus témoigner de la fraternité d'armes d'autrefois. Il s'agit d'une première en Europe.*

Cette manifestation symbolique organisée en coopération avec l'Association pour la Conservation des Monuments Napoléoniens (ACMN) contribuera à entretenir en France le souvenir de ce riche passé commun et à se remémorer les hauts faits d'armes des soldats croates tombés pour la France. Elle a été précédée par la tenue en Croatie, à Zagreb et Zadar, du 1^{er} au 3 octobre de cette année d'un colloque international intitulé « Les Croates et les Provinces Illyriennes » auquel participèrent les meilleurs spécialistes français de l'histoire napoléonienne. Ce colloque a dévoilé des aspects peu connus de ce pan important de l'histoire franco-croate, qui mériterait d'être davantage approfondi.

Après sa défaite à la bataille de Wagram et le traité de Schönbrunn (14 octobre 1809), l'Empire d'Autriche doit céder à la France la Haute Carinthie (Villach), la Carniole, Gorizia, Trieste ainsi qu'une grande partie de la Croatie au Sud-Est de la Save. Napoléon I^{er} regroupe ces territoires dans les « Provinces Illyriennes », dont le siège administratif est établi à Laybach (Ljubljana). Ces territoires incluront également la Dalmatie, l'Istrie, les Bouches de Kotor et la République de Raguse (Dubrovnik) occupées ou annexées par l'Empire français entre 1805 et 1808.

Le général Auguste Marmont, nommé en 1806 gouverneur civil et militaire de la Dalmatie, prend dès cette époque une série de mesures en faveur du développement économique et social de la Dalmatie. Ainsi y introduit-il le Code Civil, relie les villes entre elles par la construction d'un réseau routier terrestre et côtier et crée un service régulier de poste. Il finance la publication d'une grammaire croate rédigée en croate et publie le premier journal en langue croate (*Kraglski Dalmatin*).

Contact :

Claude GRBEŠA, Ministère croate des Affaires étrangères et de l'Intégration européenne - coordinateur des festivités du bicentenaire des Provinces Illyriennes - téléphone : 0033 1 53 70 02 80 – portable: 00385 91 724 00 66
– courriel : claudе.grbesa@mvpei.hr

Devenu en 1809 le premier gouverneur général des Provinces Illyriennes, Marmont, promu alors maréchal, continue son œuvre rénovatrice. Il contribue notamment à la formalisation et à l'institutionnalisation de la langue croate qu'il introduit dans l'administration locale. Il en autorise également l'enseignement dans les écoles primaires. Ces réformes seront poursuivies par ses successeurs.

Durant son séjour en France, Monsieur Tomislav Ivić déposera également une gerbe au pied de la plaque apposée en 1956 dans la Cour d'honneur de l'Hôtel National des Invalides, en mémoire des régiments croates qui sous le drapeau français ont partagé la gloire de l'armée française. Parmi ces régiments croates, on peut également citer le *Royal Cravate (Croate)*, créé en 1643 et qui donna naissance au XIX^e siècle au 10^e Régiment de cuirassiers. La cravate, attribut vestimentaire incontournable de la mode masculine, tire son origine de la bande d'étoffe portée par les cavaliers croates qui servirent dans le *Royal Cravate*.

Marc Slivarich de Heldenbourg est le seul officier issu des Provinces Illyriennes à avoir été promu par Napoléon I^{er} général de brigade par décret du 5 février 1813. Il s'est distingué à la tête du 1^{er} régiment provisoire croate, qui eut les honneurs du 10^e bulletin de la Grande Armée lors de la bataille d'Ostrowno. Il a été fait officier de la Légion d'honneur le 28 novembre 1810, lors de sa visite à Paris au sein de la députation Illyrienne reçue par Napoléon I^{er}, et a été naturalisé Français le 8 octobre 1817. Il est décédé à Gignac dans l'Hérault le 27 août 1838 où un monument a été dévoilé à sa mémoire en septembre 2008 lors du 170^e anniversaire de sa mort. Une allée porte également son nom.

*Les uniformes des régiments croates ont été confectionnés par la maison Bošnjak-Tekstil grâce au soutien financier des comtés de Split-Dalmatie, d'Istrie, de Bjelovar-Bilogora, des villes de Zagreb et Bjelovar et de la société Agrokor.
Un remerciement particulier à Antikcostume pour la fourniture des accessoires militaires.*